

UNE TENTATIVE D'ÉVASION À LA JEAN-PAUL BELMONDO !

Le 12/06/2026

Le 11 juin 2026, vers 11h00, une demande de renfort pour le moins inquiétante est déclenchée au niveau du sas véhicules.

Comme à leur habitude, les personnels répondent immédiatement présents. La réactivité des agents n'est plus à démontrer et de nombreux collègues convergent rapidement vers la PEP afin de faire face à ce qui pouvait être une situation grave.

Mais que s'est-il réellement passé ?

Un détenu venait d'être pris en charge par les services de police dans le cadre d'une garde à vue. À peine sorti de l'établissement, notre apprenti cascadeur n'a rien trouvé de mieux que de s'en prendre aux policiers en leur assénant plusieurs coups de pied.

Ne s'arrêtant pas là, le détenu est parvenu à se détacher dans le véhicule de police avant de tenter de briser une vitre pour s'en extraire.

Une scène digne des plus grands scénarios de Jean-Paul Belmondo !

Face à cette situation aussi inattendue que dangereuse, l'équipage de police a pris la décision la plus appropriée : faire demi-tour et ramener immédiatement l'intéressé à son point de départ.

À son retour, un comité d'accueil l'attendait afin de le conduire vers sa nouvelle demeure : le Quartier Disciplinaire, un secteur qu'il semble particulièrement apprécier... surtout lorsqu'il s'agit de tenter d'y échapper par un jeu de rôle dont lui seul maîtrise le scénario.

Concernant le profil de notre acteur principal, rien de véritablement surprenant.

Incarcéré pour des faits de violences, d'outrages à personne dépositaire de l'autorité publique et de violences sur personnel pénitentiaire, il poursuit son œuvre destructrice au sein de la détention.

Son palmarès parle pour lui : environ 25 CRI, de nombreux passages en CDD et un comportement régulièrement marqué par la violence et la provocation.

Pour l'**UFAP UNSa Justice CP Seysses**, lorsqu'un détenu est capable d'imaginer un tel scénario, il doit également être capable d'assumer les conséquences de ses actes et de supporter pleinement la sanction disciplinaire qu'il mérite.

Cette fois-ci, ses talents d'acteur pourront rester au vestiaire.

Cette tentative de cascade aura au moins eu le mérite de lui valoir une réévaluation de son niveau d'escorte pour ses futurs déplacements.

Par ailleurs, afin de lui rappeler que la détention n'est pas un terrain de jeu où la violence peut s'exprimer sans limite, l'**UFAP UNSa Justice CP Seysses** estime qu'un passage à l'UDV mériterait d'être sérieusement étudié.

L'UFAP UNSa Justice CP Seysses tient à saluer le professionnalisme et le sang-froid des fonctionnaires de police, qui ont su gérer cette situation avec discernement.

L'UFAP UNSa Justice CP Seysses félicite également l'ensemble des personnels qui se sont rendus massivement et rapidement vers la PEP, démontrant une nouvelle fois leur disponibilité, leur réactivité et leur professionnalisme au service de la sécurité de l'établissement.

Mais cet incident rappelle aussi une réalité que l'administration ne peut plus ignorer : à chaque situation sensible, ce sont toujours les mêmes personnels qui doivent répondre présents, souvent dans des services déjà fragilisés par le manque d'effectifs.

L'UFAP UNSa Justice CP Seysses réclame des sanctions disciplinaires et pénales à la hauteur des faits commis.

L'UFAP UNSa Justice CP Seysses revendique des effectifs suffisants pour sécuriser l'ensemble des secteurs de l'établissement.

L'UFAP UNSa Justice CP Seysses alerte une nouvelle fois sur la nécessité d'une meilleure prise en compte des profils violents et imprévisibles, afin de ne pas exposer inutilement les personnels.

Les agents ont une nouvelle fois répondu présents.

Ils ont fait preuve de sang-froid, de cohésion et de professionnalisme.

À l'administration maintenant de prendre ses responsabilités.



**À SEYSSES, LES CASCADEURS PASSENT...
LES PROFESSIONNELS RESTENT !**

Le Bureau Local **UFAP UNSa Justice SEYSSES**